



Semaine 29 Du 12 au 18 Juillet 2020

Compte tenu de l'allègement des mesures sanitaires, nous pouvons dorénavant accueillir nos fidèles qui le souhaitent.

Mais attention, le virus est toujours là.

Et il convient de continuer à respecter les gestes barrières, notamment port du masque obligatoire, lavage des mains à l'entrée de la synagogue (mis à votre disposition), et distanciation.

Chabbat Matot – mass'è

Vendredi 17 Juillet 2020

Entrée Chabbat : 21h29

Min'ha suivi d'Arvith à 19h30

Samedi 18 Juillet 2020

Cha'harit à 09h30 (Odou)

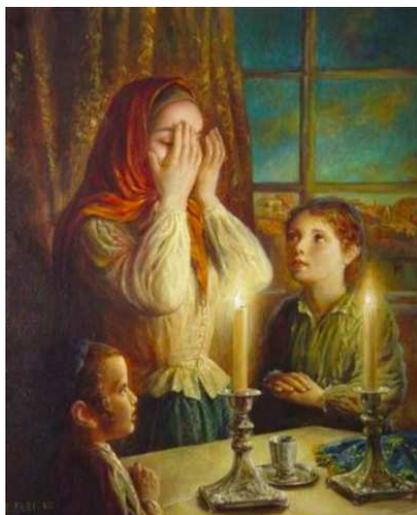
Haphtara : Gabriel Samuel

Min'ha à 19h00

Sortie de Chabbat : 22h48

Dimanche 19 Juillet

Cha'harit à 08h00 (Odou)



LA PARACHA EN BREF

Matot - en bref (Nombres 30, 2 - 32, 42)

Moïse communique les lois régissant l'annulation des vœux aux chefs des Tribus d'Israël.

La guerre est engagée contre Midian pour leur participation au complot pour la destruction morale d'Israël.

La Torah fait un récit détaillé du butin recueilli et de sa distribution entre le peuple, les combattants, les Lévites et le Grand-Prêtre.

Les tribus de Réouven et de Gad (rejointes ensuite par la moitié de la tribu de Ménaché) demandent que leur part de la Terre Promise leur soit attribuée à l'est du Jourdain, s'agissant d'un pâturage de choix pour leurs troupeaux. Moïse, d'abord irrité par cette demande, l'accepte sous la condition que ces tribus participent – et mènent – d'abord à la conquête des terres à l'ouest du Jourdain

Massei - en bref (Nombres 33, 1 - 36, 13)

Les quarante-deux étapes des enfants d'Israël depuis la sortie d'Égypte sont énumérées, depuis l'exode d'Égypte jusqu'aux plaines de Moab, sur le versant du fleuve faisant face à la terre de Canaan.

Les frontières de la Terre Promise sont indiquées et les villes de refuge sont désignées, qui serviront de lieu de protection et d'exil aux meurtriers involontaires. Les cinq filles de Tselof'had épousent des hommes de leur propre tribu (celle de Ménaché) afin d'y maintenir le territoire reçu en héritage de leur père.

Avec cette Paracha s'achève le livre de Bamidbar (le livre des Nombres), le quatrième livre de la Torah.